

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

Le tourisme à vélo connaît un essor exceptionnel en Europe depuis plusieurs années : 2,3 milliards de séjours et 44 milliards d'euros de chiffre d'affaires*. Le territoire transfrontalier du projet jouit dès lors d'un gros potentiel de développement économique lié au vélotourisme : il est aux portes des plus gros marchés du vélotourisme européen : Allemagne, Pays-Bas et Flandre, avec une pratique en développement en UK, France et Wallonie.

Le projet capitalise sur l'accroissement des clientèles vélo européennes pour créer une offre de tourisme à vélo qualitative autour de 3 grands itinéraires européens EuroVelo transfrontaliers (3, 4 et 5), la Somme (V30) et la Lys permettant ainsi de réaliser une boucle de découverte de l'Eurorégion. Sur cette boucle sont agrafés les réseaux points-nœuds qui seront étendus autour de 4 poches transfrontalières et 1 réseau expérimental en Baie de Somme. Ils inaugureront les premiers réseaux points-nœuds en France.

Le projet concentre les moyens d'investissement sur l'aménagement de sections, de points noirs et de franchissements qui sont aujourd'hui des ruptures de linéaire ainsi que sur l'implantation de mobiliers d'information et de services.

A l'aide d'éco-compteurs et d'enquêtes quanti-qualitatives, la fréquentation du territoire sera mesurée pour calculer les retombées économiques du vélotourisme sur le territoire transfrontalier et ajuster en conséquence la stratégie marketing et l'offre.

Un ensemble d'outils marketing et d'actions de promotion sera mené d'une part en coopération avec le projet Ardenne cyclo et d'autre part de manière conjointe, spécifique ou à la carte entre partenaires d'Eurocyclo selon les priorités de marchés.

Les résultats attendus sont une augmentation de 100.000 nuitées et 150.000 visiteurs dans les sites touristiques, la création de 8 produits touristiques transfrontaliers significatifs, l'aménagement de 60km de voie verte, le balisage de 3.500km de réseaux.

Le projet apporte une réponse globale à un ensemble de problématiques locales. Il structure un vaste territoire transfrontalier aux portes des grandes régions de vélotouristes et en articulation avec les grands bassins de population. Il permet d'unir les particularismes et d'atteindre une masse critique au bénéfice d'une grande ambition territoriale.

Les 30 partenaires du projet contribuent ainsi à la création d'une expérience touristique facilitée sur des axes vélos structurés dans des environnements variés : mer, campagne, ville, lacs, canaux.

Les forces et les moyens seront unis pour être plus innovant et efficace dans la conquête des marchés cibles de même que pour accroître le taux de satisfaction des clients.

Les territoires concernés par le projet sont

- les 5 départements des Hauts de France : **l'Oise, la Somme, le Pas-de-Calais, le Nord, l'Aisne**
- les provinces de **Flandre Orientale** et **Flandre Occidentale**
- le Hainaut et plus particulièrement les territoires de la **Wallonie picarde** et du **Pays des Lacs**

Ce projet est complémentaire à son projet jumeau « Ardenne Cyclo ».

**Étude 2012 du Parlement Européen.*